

(1)

( N° 295. )

## Chambre des Représentants.

SÉANCE DU 31 MAI 1853.

Crédit supplémentaire de 550,000 francs au Département de la Justice.

### EXPOSÉ DES MOTIFS.

MESSIEURS,

Les lois des crédits votées successivement depuis 1849 pour la fabrication des toiles pour l'exportation à la maison de correction de St-Bernard, ont imposé au Gouvernement l'obligation de rendre compte à la Législature des résultats obtenus.

En conformité de cette disposition, j'ai l'honneur de soumettre à la Chambre, sous forme de trois tableaux détaillés, le compte rendu par la commission administrative de l'établissement, du chef de ses opérations en 1852. Les ventes se sont élevées à fr. 600,120 43 c<sup>s</sup> et le bénéfice réalisé est de fr. 29,511 54 c<sup>s</sup>.

Si l'on rapproche les données consignées dans ces documents des résultats constatés par les comptes précédents en remontant jusqu'à l'origine de l'affaire, voici comment la situation se résume au 31 décembre dernier :

#### CRÉDITS VOTÉS.

Loi du 17 juin 1849 ( <i>Moniteur</i> du 19 juin, n° 170)	. fr.	800,000	»
— 19 avril 1850 ( — du 21 avril, n° 111)	. .	2,000,000	»
— 18 nov. 1851 ( — du 21 nov., n° 325)	. .	450,000	»
TOTAL.	. . . . fr.	<u>3,250,000</u>	»

Il a été disposé, tant sur les ressources ordinaires des Budgets que sur les crédits spéciaux :

En 1848 et 1849 de . . . . .	. fr.	1,567,872	96
En 1850 — . . . . .		968,669	32
En 1851 — . . . . .		147,607	17
En 1852 — . . . . .		132,000	25
Ensemble. . . . .	. fr.	<u>2,816,149</u>	70

L'emploi de cette somme se divise comme suit :

Achat de matières premières étrangères . . . . . fr.	1,473,873 38
— — — indigènes . . . . .	597,184 97
Droits d'entrée sur les fils étrangers jusqu'à la mise en vi- gueur de l'arrêté royal du 30 avril 1849 . . . . .	111,665 98
Achat d'objets pour crémage et blanchiment . . . . .	153,009 31
Gratifications aux détenus . . . . .	110,293 89
Salaires aux surveillants libres . . . . .	15,523 89
— tisserands libres. . . . .	237,912 40
Frais de calandrage et d'apprêt des toiles. . . . .	17,278 30
— d'emballage . . . . .	23,915 72
— généraux de fabrication . . . . .	32,944 88
— de transport, etc. . . . .	35,573 56
— divers. . . . .	6,973 42
TOTAL des dépenses. . . . fr.	<u>2,816,149 70</u>

Les toiles vendues s'élèvent :

Pour 1848 à . . . . . fr.	29,391 03
— 1849 à . . . . .	605,801 94
— 1850 à . . . . .	753,819 09
— 1851 à . . . . .	388,564 68
— 1852 à . . . . .	600,120 43
Montant des ventes. . . . fr.	<u>2,377,697 17</u>

Toiles employées pour le service des prisons et fournies à l'école de réforme de Ruyssede . . . . . fr.	58,097 24
Assurance payée sur la caisse. . . . .	69 12
Droits d'entrée sur les fils étrangers . . . . .	111,665 98
Matières premières, toiles fabriquées, etc., en magasin au 31 décembre 1852 . . . . .	446,782 27
TOTAL. . . . . fr.	<u>2,994,311 78</u>

Le crédit du compte s'élève à. . . . . fr.	2,994,311 78
Le débit à . . . . .	2,816,149 70
Bénéfice au 31 décembre 1852 . . . . .	<u>178,162 08</u>
Montant des ventes. . . . .	<u>2,377,697 17</u>
Versé au trésor jusqu'au 31 décembre 1852 . . . . . fr.	2,041,344 03
Somme en caisse à la même époque . . . . .	31,494 80
A recevoir . . . . .	304,858 34
Somme égale . . . . . fr.	<u>2,377,697 17</u>

L'encaisse au 31 décembre dernier a été versé dans les premiers jours de janvier, et il ne reste plus dû en ce moment que fr. 81,553 19 c<sup>s</sup> sur le produit des ventes au 1<sup>er</sup> janvier dernier.

Toutes les créances continuent à être régulièrement encaissées à leur date d'échéance; elles sont versées au trésor par somme de 30, 40, 50 mille francs et plus, suivant les rentrées. Jusqu'à ce jour, on n'a éprouvé aucune perte par suite de faillite ou d'autres circonstances.

SITUATION APPROXIMATIVE AU 1<sup>er</sup> MAI 1853.

DÉBIT.

Somme en caisse au 1 <sup>er</sup> janvier 1853. . fr.	31,494 80	} 1,005,928 05
— à recevoir au 1 <sup>er</sup> — — . . .	304,858 34	
Inventaire des matières premières, toiles fabriquées au 1 <sup>er</sup> janvier 1853 . . . . .	446,782 27	
Achat de fils étrangers en 1853 . . . . .	111,591 65	
— — indigènes — . . . . .	59,640 68	
Dépenses diverses — . . . . .	30,547 76	
Balance ou bénéfice . . . . .	21,012 55	

CRÉDIT.

Sommes versées au trésor depuis le 1 <sup>er</sup> janvier jusqu'au 1 <sup>er</sup> mai 1853. . . . . fr.	341,494 80	} 1,005,928 05
Somme en caisse au 1 <sup>er</sup> mai 1853. . . . .	8,254 69	
— à recevoir au 1 <sup>er</sup> — . . . . .	271,491 23	
Toiles employées dans les prisons en 1853 . . . . .	1,950 50	
Inventaire des matières premières, toiles fabriquées, etc., en magasin au 1 <sup>er</sup> mai 1853. (Approximatif.) . . . . .	382,736 83	

Ces résultats peuvent être considérés comme satisfaisants.

Les ventes dont l'importance avait notablement diminué vers la fin de 1850 et pendant l'année 1851, ont repris une progression croissante : de fr. 388,564 68 c<sup>s</sup> qu'elles étaient en 1851, elles sont montées, en 1852, à fr. 600,120 43 c<sup>s</sup>.

D'un autre côté, le découvert du trésor se trouve réduit. — Les créances s'élevaient, au 1<sup>er</sup> janvier 1851, à fr. 358,950 82 c<sup>s</sup>; au 1<sup>er</sup> mai courant, elles étaient descendues à fr. 271,560 35 c<sup>s</sup>.

L'inventaire des matières premières et toiles fabriquées en magasin présentait, au 1<sup>er</sup> janvier 1851, un chiffre de fr. 1,165,778 57 c<sup>s</sup>; au 1<sup>er</sup> mai courant, il n'était plus que de fr. 382,736 83 c<sup>s</sup>.

La valeur des toiles employées dans les prisons devant être considérée comme restituée au trésor, celui-ci n'était plus à découvert, au 1<sup>er</sup> mai courant, que de fr. 463,377 24 c<sup>s</sup> représentés :

1° Par un inventaire de . . . . .	382,736 83	
2° Par une somme en caisse de . . . . .	8,254 69	
3° — — à recevoir. . . . .	271,560 35	
		Fr. 662,551 87
A déduire pour bénéfices . . . . .	fr. 199,174 63	<u>463,377 24</u>

La somme à recevoir se compose de :

1°	75,301	» valeur en traites dont la date d'échéance n'est pas encore arrivée ;
2°	59,449 15	à recevoir avant le 1 <sup>er</sup> juillet prochain ;
3°	50,345 83	— — 1 <sup>er</sup> octobre ;
4°	86,464 57	— — 31 décembre.
TOTAL fr.	<u>271,560 35</u>	

A moins de circonstances imprévues, et si les opérations continuent sur le pied actuel, la commission estime que les bénéfices suffiront, à la fin de 1854, pour couvrir la valeur des objets qu'il est indispensable d'avoir constamment en magasin. Le trésor ne serait donc plus en avance que jusqu'à cette époque. Déjà les versements sont supérieurs aux dépenses : ils s'élèvent, du 1<sup>er</sup> janvier au 1<sup>er</sup> mai 1853 à fr. 341,494 80 c<sup>s</sup>, tandis qu'il n'a été dépensé que fr. 201,780 09 c<sup>s</sup>, différence en moins fr. 139,714 71 c<sup>s</sup>.

Aucune innovation importante n'a été introduite dans la direction des opérations. L'entreprise se poursuit dans les mêmes conditions que par le passé. On croit donc pouvoir se référer à cet égard aux renseignements déjà donnés.

La commission fait connaître seulement qu'elle s'attache particulièrement à s'approvisionner de matières premières dans le pays. Ce n'est qu'en cas de nécessité absolue qu'elle s'adresse à l'étranger. Toutefois, les filatures anglaises continuent à représenter la plus forte part dans les fournitures. Sur une valeur de fr. 74,044 69 c<sup>s</sup>, dépensée en 1852 en achats de fils, les filatures indigènes n'ont livré que pour fr. 27,462 99 c<sup>s</sup>, tandis que la part des premières est de fr. 46,581 70 c<sup>s</sup>.

La commission est en relation avec trois filatures du pays, savoir : la Société linière gantoise, la Société de St-Léonard et la Société Malinoise. La Société de St-Léonard peut fournir tout le fil d'étope n° 16 qu'elle a disponible. La Société linière gantoise s'est engagée à livrer à un prix convenu 400 paquets de trois bundles par mois, avec cette réserve que si elle peut obtenir ailleurs un prix supérieur au prix indiqué, la fourniture pourra être réduite à 100 paquets par mois. La Société Malinoise n'ayant pu accepter les propositions qui lui avaient été faites en dernier lieu, a cessé momentanément ses relations ; mais elle a fait savoir que sous peu elle ferait de nouvelles offres pour reprendre ses fournitures.

On a cessé, depuis le commencement de 1852, à faire travailler dans les Flandres. La fabrication se trouve aujourd'hui limitée à la production des ateliers de la prison de St-Bernard, aidée du concours d'un certain nombre de tisserands dans les prisons de Vilvorde et d'Alost.

Le nombre des métiers affectés actuellement au tissage des toiles pour l'exportation est comme suit :

A la maison de St-Bernard,	260	métiers.
Id. de Vilvorde,	100	id.
Id. d'Alost,	40	id.
TOTAL. . . . .	<u>400</u>	<u>métiers.</u>

Le travail des détenus est généralement satisfaisant.

Les toiles défectueuses, reçues dans le temps des Flandres, sont presque totalement écoulées. Il a été fait un triage de ces toiles : les unes ont été vendues avec un léger bénéfice ; les autres ont été employées avec avantage à l'usage des prisons.

Aux principaux marchés vers lesquels les exportations ont lieu, et qui se trouvent indiqués dans le dernier rapport, il y a lieu d'ajouter la Turquie et Rio de Janeiro.

Pour continuer la fabrication sur le pied actuel jusqu'à la fin de l'année, la commission a demandé, en dernier lieu, un crédit de 400,000 francs. D'un autre côté, il a déjà été disposé, pour cet objet, sur l'allocation ordinaire, portée au Budget de 1853, pour achat de matières premières, d'une somme de 275,000 francs ; il serait donc nécessaire de porter le crédit à 675,000 francs. Toutefois, comme l'allocation ordinaire du Budget présente un excédant d'environ 125,000 francs sur les dépenses présumées de l'exercice, il suffira d'un crédit de 550,000 francs pour assurer la marche des opérations jusqu'au commencement de l'année prochaine. Il est à remarquer que, sauf une différence relativement peu importante, c'est moins un crédit nouveau qu'il s'agit d'accorder que l'autorisation d'employer le restant disponible des crédits précédemment votés. Ainsi que mon prédécesseur s'y était engagé par l'avant-dernier paragraphe du rapport présenté à l'appui de la demande du crédit de 450,000 francs, cette somme est restée entièrement disponible ; les dépenses de 1851 ont été intégralement liquidées sur l'allocation ordinaire du Budget.

La commission ne considère le crédit demandé que comme un simple versement de fonds. Elle pense pouvoir verser, par anticipation, des sommes au moins aussi fortes que celles qui seront dépensées. Ce ne serait que dans le cas d'une baisse notable dans le prix des fils qu'elle ferait momentanément des dépenses supérieures aux recettes. Si ce cas arrivait, l'avance ne pourrait avoir qu'une influence heureuse pour le trésor.

La baisse des prix ferait augmenter les bénéfices, par la raison que toutes les toiles à fabriquer d'ici à la fin de l'année sont déjà vendues à des prix et conditions convenues. Il en est de même pour la grande partie de la production de 1854.

Le crédit pétitionné est donc destiné à faire face aux dépenses nécessaires pour remplir des engagements contractés.

En conséquence de cet exposé, j'ai l'honneur de soumettre à la Chambre le projet de loi suivant.

*Le Ministre de la Justice,*

CH. FAIDER.

**PROJET DE LOI.****Léopold,****ROI DES BELGES,***À tous présents et à venir, Salut.*

Sur la proposition de Nos Ministres de la Justice et des Finances,

**NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :**

Notre Ministre des Finances présentera, en Notre nom, à la Chambre des Représentants, le projet de loi dont la teneur suit :

**ARTICLE PREMIER.**

Il est ouvert au Département de la Justice un crédit supplémentaire de cinq cent cinquante mille francs, à titre d'avance pour l'exercice courant.

Cette somme sera ajoutée à celle qui est portée à l'article 49, chap. X du Budget du Département de la Justice pour l'exercice 1855.

**ART. 2.**

Ce crédit sera affecté à la fabrication, dans les prisons, de toiles pour l'exportation.

**ART. 5.**

Une somme de cinq cent cinquante mille francs sera portée au Budget des Recettes de 1855.

**ART. 4.**

Il sera rendu compte de l'opération aux Chambres législatives dans la session de 1855 et 1854.

Donné à Bruxelles, le 50 mai 1855.

**LÉOPOLD.****PAR LE ROI :***Le Ministre de la Justice,***CH. FAIDER.**

*Le Ministre d'État, Gouverneur du Brabant,  
chargé temporairement du Département  
des Finances,*

**LIEDTS.**

# ANNEXES.

---

ANNEXE A.

---

COMMISSION ADMINISTRATIVE DES PRISONS, A ANVERS.

---

## FABRICATION DES TOILES POUR L'EXPORTATION.

---

EXERCICE 1852.

---

*Résumé général des opérations pendant le susdit exercice.*

---

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES.	MONTANT.
1	Inventaire au 1 <sup>er</sup> janvier 1852. . . . .	905,457 98
2	Achat de fils divers et de jute . . . . .	74,044 69
3	— de sel de soude . . . . .	1,654 27
4	— de chlorure de chaux . . . . .	2,221 71
5	— d'acide sulfurique . . . . .	682 »
6	— de résine . . . . .	55 80
7	Pantalons et guêtres, fournis par St-Bernard . . . . .	7 88
8	Achat d'amidon . . . . .	507 40
9	— d'esprit de vin . . . . .	9 95
10	Gratifications aux détenus de St-Bernard . . . . .	20,258 55
11	— — des autres prisons . . . . .	2,261 95
12	Salaires payés aux tisserands libres . . . . .	642 »
13	— aux surveillants libres de St-Bernard . . . . .	5,688 42
14	Achat d'estampilles en bois. . . . .	43 »
15	Filage de jute. . . . .	274 15
16	Frais de crémage . . . . .	807 47
17	— de blanchiment . . . . .	2 15
18	— de calandrage . . . . .	1,976 21
19	— de transfert de fils et de toiles . . . . .	1,418 20
20	— de route et de séjour, ports de lettres, etc. . . . .	327 70
21	— d'emballage . . . . .	5,502 41
22	— de chargement et de déchargement des toiles . . . . .	1,568 00
23	Frais généraux de fabrication. . . . .	5,344 55
24	Achat d'encre à imprimer . . . . .	181 »
25	Ferrure des chevaux. . . . .	25 40
26	Frais divers . . . . .	516 12
		1,057,589 11
	BALANCE ou bénéfice. . . . .	29,511 54
	TOTAL. . . . . fr.	1,086,900 65

NUMÉRO d'ordre.	DÉSIGNATION DES RECETTES.	MONTANT.
1	Montant des ventes faites. . . . . fr. 602,750 65	
2	Fournitures faites aux prisons . . . . . 19,985 80	
	----- 622,725 54	
	A DÉDUIRE :	
3	Pour bonification accordée à un négociant . . . . . fr. 36 52	
4	— confection d'échantillons . . . . . 70 74	
5	— réduction accordée sur les factures à M. Wyvekens . . . . . 9,455 10	
6	— bonification accordée à un négociant . . . . . 45 »	
	----- 2,607 16	
		020,118 58
7	Montant de l'Inventaire au 31 décembre 1852. . . . .	446,782 27
	TOTAL. . . . . fr.	1,060,900 65

## FABRICATION DES TOILES POUR

*Extrait des comptes*

DATES.	DÉSIGNATION.	Montant des sommes		TOTAL.
		ENCAISSÉS.	A ENCAISSER.	
<b>1852.</b>				
Janvier, 1 <sup>er</sup>	Solde au 31 décembre 1851, pour toiles vendues . . . . .	288,635 28	( <sup>1</sup> ) 7,585 37	296,220 65
— 22	Vendu à p, 50 sacs en toile . . . . .	24 40	•	24 40
— 26	— g, 500 — . . . . .	285 •	•	285 •
Février, 5	— U, 2 pièces toile diverse . . . . .	88 75	•	88 75
— 5	— g, 200 — ravensduck. . . . .	3,765 40	•	3,765 40
— 16	— d, 150 — diverse . . . . .	6,395 80	•	6,395 80
— 21	— g, 200 — ravensduck. . . . .	3,679 •	•	3,679 •
— 23	— g, 260 — diverse . . . . .	5,076 27	•	5,076 27
— 26	— A, 1,500 — russias . . . . .	40,000 •	•	40,000 •
— 26	— E, 150 — à sac . . . . .	1,440 •	•	1,440 •
Mars, 1 <sup>er</sup>	Remboursement de la valeur de sept chaines . . . . .	300 91	•	300 91
— 13	Vendu à p, 2 pièces toile à sac . . . . .	28 87	•	28 87
— 24	— p, 200 sacs en toile . . . . .	84 •	•	84 •
— 24	— d, 100 pièces toile sheerduck . . . . .	2,384 •	•	2,384 •
— 26	— d, 140 — diverse . . . . .	2,774 80	•	2,774 80
— 30	— g, 200 — ravensduck. . . . .	3,722 20	•	3,722 20
— 30	— A, 380 — diverse . . . . .	9,894 09	•	9,894 09
Avril, 10	— g, 200 — ravensduck. . . . .	3,722 20	•	3,722 20
— 24	— A, 500 — russias . . . . .	12,350 •	•	12,350 •
— 29	— d, 20 — sheerduck . . . . .	516 50	•	516 50
— 30	— r, divers objets en toile. . . . .	15 •	•	15 •
Mai, 1 <sup>er</sup>	— E, 150 pièces toile à sac. . . . .	1,440 •	•	1,440 •
— 4	— g, 5,000 sacs en toile . . . . .	2,800 •	•	2,800 •
— 8	— d, 80 pièces toile sheerduck . . . . .	2,065 70	•	2,065 70
— 12	— g, 4 — à sac. . . . .	94 •	•	94 •
— 27	— A, 1,100 — russias . . . . .	•	28,650 •	28,650 •

<sup>1</sup> Dans ces sommes sont compris fr. 69 12 c<sup>ts</sup>, payés pour assurance d'une expédition de toiles.

## DES PRISONS, A ANVERS.

## L'EXPORTATION. — EXERCICE 1852.

*de ventes et de caisse.*

DATES.	DÉSIGNATION.	TOTAL.
<b>1852.</b>		
Février, 3	Versé au trésor, pour produits en caisse, en 1852 . . . . . fr.	60,000 »
Mars, 10	— — — . . . . .	50,000 »
Avril, 22	— — — . . . . .	50,000 »
Juin, 28	— — — . . . . .	50,000 »
Juillet, 27	— — — . . . . .	60,000 »
Septembre, 6	— — — . . . . .	50,000 »
— 50	— — — . . . . .	50,000 »
Octobre, 31	— — — . . . . .	60,000 »
Décembre, 16	— — — . . . . .	80,000 »
— 31	— — — . . . . .	50,000 »
		560,000 »
Mai, 1 <sup>er</sup>	Bonification accordée sur une facture . . . . . fr.	36 32
Novembre, 25	Réduction sur les factures à M. Wyvekens . . . . .	2,455 10
Décembre, 17	Bonification accordée sur une facture . . . . .	45 »
— 31	Encaisse . . . . .	51,494 80
		54,031 22
»	Somme égale à celle des encaissements faits en 1852 . . . . . fr.	594,031 22
Décembre, 31	Restait à encaisser . . . . .	304,858 54
		898,889 56
»	Fournitures faites aux prisons . . . . .	19,985 89
»	Par profits et pertes pour confection d'échantillons . . . . .	70 74

DATES.	DÉSIGNATION.	Montant des sommes		TOTAL.
		ENCAISSÉES.	A ENCAISSER.	
<b>1852.</b>				
Mai, 29	Vendu à r, 30 pièces toile diverse . . . . .	1,092 55	"	1,092 55
Juin, 4	— g, 700 — russias . . . . .	17,760 "	"	17,760 "
— 5	— d, 6 — à sac . . . . .	168 05	"	168 05
— 9	— g, 5 — russias . . . . .	75 95	"	75 95
— 15	— s, 1,040 — — . . . . .	27,520 "	"	27,520 "
— 18	— d, 50 impressions d'une estampille . . . . .	" 50	"	" 50
— 23	— A, 60 pièces toile dowlas . . . . .	5,915 "	"	5,915 "
— 25	— A, 500 — russias . . . . .	"	12,850 "	12,850 "
— 28	— G, 401 — diverse . . . . .	18,297 10	"	18,297 10
Juillet, 8	— d, 10 — à sac . . . . .	245 85	"	245 85
— 8	— g, 3,000 sacs en toile . . . . .	1,725 07	"	1,725 07
— 12	— A, 1,300 pièces toile russias . . . . .	"	55,360 "	55,360 "
— 15	— g, 400 — ravensduck . . . . .	6,906 40	"	6,906 40
— 19	— t, 25,072 sacs en toile . . . . .	10,028 80	"	10,028 80
— 21	— u, 5 pièces toile diverse . . . . .	174 "	"	174 "
— 22	— d, 114 — — . . . . .	2,001 75	"	2,001 75
— 26	— d, 100 — à sac. . . . .	2,641 40	"	2,641 40
— 20	— d, une collection d'échantillons . . . . .	40 "	"	40 "
Août, 5	— v, 11,000 sacs de toile . . . . .	7,700 "	"	7,700 "
— 6	— A, 1,500 pièces toile russias . . . . .	"	59,750 "	59,750 "
— 6	— g, 20 — ravensduck . . . . .	541 40	"	541 40
— 17	— U, 5 — diverse . . . . .	72 50	"	72 50
— 20	— G, 200 — russias . . . . .	4,954 25	"	4,954 25
— 25	— d, 450 — diverse . . . . .	11,255 60	"	11,255 60
— 26	— E, 72 — — . . . . .	1,857 70	"	1,857 70
— 28	— u, 5,000 sacs de toile . . . . .	3,500 "	"	3,500 "
— 31	— G, 641 pièces toile russias . . . . .	16,520 10	"	16,520 10
— 31	— d, 200 — ravensduck . . . . .	3,742 50	"	3,742 50
— 31	— s, 521 — russias . . . . .	"	15,686 65	15,686 65
Septembre, 10	— t, 6,000 sacs de toile . . . . .	2,760 "	"	2,760 "
— 11	— d, 10 pièces toile à sac. . . . .	"	128 47	128 47
— 16	— t, 20,000 sacs de toile . . . . .	8,000 "	"	8,000 "
— 18	— s, 520 pièces toile russias . . . . .	"	15,690 "	15,690 "
— 18	— A, 1,500 — — . . . . .	"	59,550 "	59,550 "
Octobre, 6	— B, 2 — — . . . . .	57 95	"	57 95

DATES.	DÉSIGNATION.	TOTAL.

DATES.	DÉSIGNATION.	Montant des sommes		TOTAL.
		ENCAISSÉES.	A ENCAISSER.	
<b>1882.</b>				
Octobre, 7	Vendu à x, 10,000 sacs de toile . . . . .	4,050 °	°	4,050 °
— 12	— d, 500 pièces toile diverse . . . . .	°	7,749 50	7,749 50
— 14	— E, 51 — à sac. . . . .	°	535 50	535 50
— 25	— A, 1,350 — diverse . . . . .	°	34,085 °	34,085 °
— 25	— g, 1,000 — russias . . . . .	22,401 40	°	22,401 40
— 25	— d, 500 — à sac. . . . .	°	5,855 °	5,855 °
— 25	— B, 402 — russias . . . . .	10,200 60	°	10,200 60
— 31	— g, 200 — ravensduck. . . . .	3,405 60	°	3,405 60
— 31	— A, 100 — — . . . . .	°	1,666 °	1,666 °
Novembre, 22	— E, 2 — planters linen . . . . .	58 42	°	58 42
— 22	— r, 22 pantalons de toile . . . . .	°	50 80	50 80
Décembre, 4	— E, 4 pièces toile diverse . . . . .	106 78	°	106 78
— 11	— g, 658 — dowlas . . . . .	°	59,018 50	59,018 50
— 11	— g, 7 — russias . . . . .	182 °	°	182 °
— 11	— g, 200 — ravensduck. . . . .	3,405 60	°	3,405 60
— 11	— g, 100 — — . . . . .	1,671 80	°	1,671 80
— 11	— g, 175 — — . . . . .	2,900 65	°	2,900 65
— 15	— E, 170 — à sac. . . . .	°	1,785 °	1,785 °
— 25	— v, 402 — russias . . . . .	°	10,361 20	10,361 20
— 27	— d, 500 — diverse . . . . .	°	6,069 50	6,069 50
— 30	— G, 261 — russias . . . . .	°	6,466 10	6,466 10
— 30	— r, 100 — diverse . . . . .	°	1,985 75	1,985 75
		504,051 22	504,858 34	898,880 56
Fournitures faites aux prisons. . . . .				19,985 80
Envoi d'échantillons à la commission . . . . .				70 74
<b>TOTAL GÉNÉRAL . . . . . fr.</b>				<b>918,946 10</b>

DATES.	DÉSIGNATION.	TOTAL.
TOTAL GÉNÉRAL. . . . . fr.		918,946 19.

## MAISON DE CORRECTION DE S'-BERNARD.

## FABRICATION DE TOILES POUR L'EXPORTATION.

EXERCICE 1852.

*Extrait de l'Inventaire général des matières premières, objets fabriqués et confectionnés, existant en magasin au 31 décembre de l'exercice précité.*

DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉ.	VALEUR.	
			PRIX MOYEN.	MONTANT.
<b>MATIÈRES PREMIÈRES.</b>				
Jute sérancé . . . . .	Kilog.	2,158 "	" 41 14	887 80 12
— étoupe . . . . .	id.	3,422 "	" 42 21	1,444 42 02
de lin écriu, mécanique, n° 12. . . . .	id.	94 "	1 05 26	155 54 44
— — — n° 14. . . . .	id.	680 70	1 02 30	1,105 58 87
— — — n° 16. . . . .	id.	3,070 "	1 51 75	5,582 14 67
— — — n° 18. . . . .	id.	101 "	1 69 75	171 44 75
— — — n° 25. . . . .	id.	570 "	2 17 35	1,258 89 50
— — — n° 30. . . . .	id.	105 "	2 50 51	267 29 55
d'étoupe — — — n° 8. . . . .	id.	8,550 70	1 05 95	8,658 09 65
— — — n° 7. . . . .	id.	6,498 "	1 " 07	6,502 54 86
FIL . . . . .				
— — — n° 10. . . . .	id.	1,050 80	" 98 04	1,028 77 81
— — — n° 16. . . . .	id.	5,228 "	1 42 87	4,611 84 56
— — — n° 18. . . . .	id.	155 "	Divers.	267 47 85
— — — n° 20. . . . .	id.	80 "	id.	187 74 20
de jute lin, petit moulin. . . . .	id.	1,825 90	" 56 35	1,027 40 28
de jute, étoupe . . . . .	id.	1,797 "	" 56 37	1,012 96 89
— — n° 8 . . . . .	id.	1,244 "	" 95 "	1,156 92 "
— — n° 5 . . . . .	id.	2,411 "	" 81 67	1,909 06 37
— — n° 7 . . . . .	id.	3,488 "	" 80 25	2,799 12 "

DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉ.	VALEUR.	
			PRIX MOYEN.	MONTANT.
mixte — n° 8 . . . . .	Kilog.	575 90	Divers.	435 03 *
de Renaix, n° 14 . . . . .	id.	10 *	1 27 *	12 70 *
— pour trame . . . . .	id.	40 *	* 35 *	14 * *
trempe, n° 14, lin . . . . .	id.	64 *	1 09 57	127 72 48
— n° 8, étoupe . . . . .	id.	1 50	1 18 20	1 77 50
— n° 14, — . . . . .	id.	12 *	1 51 58	18 16 56
de lin crémé, n° 12 . . . . .	id.	1,516 10	Divers.	2,888 95 96
— — n° 14 . . . . .	id.	3,628 70	1 89 05	10,041 05 73
— — n° 16 . . . . .	id.	729 10	2 02 53	1,476 64 62
— — n° 20 . . . . .	id.	82 50	Divers.	242 19 10.
d'étoupe — n° 8 . . . . .	id.	986 *	1 44 24	1,422 20 64
— — n° 12 . . . . .	id.	2,765 40	1 40 38	5,882 06 85
— — n° 14 . . . . .	id.	8,355 *	Divers.	13,416 50 88
— — n° 16 . . . . .	id.	15,487 50	1 70 47	27,705 41 62
de crémage extra, n° 16, lin . . . . .	id.	2 50	2 12 50	5 50 75
— — n° 18 — . . . . .	id.	365 40	2 54 27	856 02 26
— — n° 8, étoupe . . . . .	id.	204 *	1 60 11	326 62 44
FIL (suite) . . . . . — n° 14 — . . . . .	id.	27 *	Divers.	44 58 17
— — n° 16 — . . . . .	id.	894 *	1 75 74	1,571 11 56
— — n° 2 <sup>3</sup> / <sub>4</sub> . . . . .	id.	142 *	1 10 37	169 50 54
— — n° 3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub> . . . . .	id.	358 *	Divers.	396 46 09
de lin blanchi, n° 12 . . . . .	id.	75 *	2 45 79	184 54 25
— — n° 14 . . . . .	id.	484 90	2 40 66	1,210 60 13
— — n° 16 . . . . .	id.	11,809 55	2 53 80	27,610 72 79
— — n° 20 . . . . .	id.	871 60	2 82 05	2,458 34 78
— — n° 30 . . . . .	id.	40 *	3 67 91	147 16 40
d'étoupe — n° 12 . . . . .	id.	545 20	1 06 89	679 66 45
— — n° 14 . . . . .	id.	496 *	Divers.	1,063 43 20
— — n° 16 . . . . .	id.	12,012 *	2 17 85	26,168 14 20
— — n° 18 . . . . .	id.	320 *	Divers.	902 04 95
— — n° 20 . . . . .	id.	500 *	id.	1,041 41 80
de diverses couleurs, mécanique . . . . .	id.	511 05	3 37 07	1,724 61 86
de lin bleu, mécanique, n° 18 . . . . .	id.	2 *	3 19 75	6 39 50
d'étoupe trempé, n° 16, assorti . . . . .	id.	35 30	Divers.	51 76 04
de lin débouilli, n° 25, — . . . . .	id.	44 50	2 38 14	105 97 33

DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉ.	VALEUR.	
			PRIX MOYEN.	MONTANT.
crémé mécanique, assorti, n <sup>o</sup> 7, étoupe.	Kilog.	67 "	1 29 50	86 76 50
— — — n <sup>o</sup> 6 — .	id.	6 "	1 24 82	7 48 92
— — — n <sup>o</sup> 8 — .	id.	208 50	1 46 15	304 72 27
— — — n <sup>o</sup> 12 — .	id.	1,614 "	1 41 58	2,285 10 12
— — — n <sup>o</sup> 14, lin trame.	id.	150 "	1 90 11	247 14 50
— — — n <sup>o</sup> 14, étoupe.	id.	101 80	Divers.	324 58 52
— — — n <sup>o</sup> 16 — .	id.	7,508 55	1 79 58	13,217 54 62
— — — n <sup>o</sup> 20, lin trame.	id.	6 60	Divers.	19 40 75
— extra — n <sup>o</sup> 14 — .	id.	544 "	2 15 81	1,174 " 64
— — — n <sup>o</sup> 16 — .	id.	558 15	2 12 86	762 55 81
— — — n <sup>o</sup> 8, étoupe.	id.	55 "	1 60 40	56 14 "
— — — n <sup>o</sup> 16 — .	id.	180 "	1 76 05	317 97 "
blanchi, assorti, n <sup>o</sup> 12, lin trame. . .	id.	16 80	2 46 85	41 47 08
— — n <sup>o</sup> 14 — . . . .	id.	1 "	Pour.	2 50 40
— — n <sup>o</sup> 16 — . . . .	id.	150 "	2 54 95	505 45 50
— — n <sup>o</sup> 25 — . . . .	id.	572 "	Divers.	1,721 08 52
— — n <sup>o</sup> 30 — . . . .	id.	8 20	3 69 08	30 26 45
— — n <sup>o</sup> 16, étoupe. . . .	id.	2,662 40	2 19 "	5,850 65 60
— — n <sup>o</sup> 8 — . . . .	id.	64 40	1 71 82	110 65 21
de lin blanchi; n <sup>o</sup> 16, mécanique doublé.	id.	" 50	2 45 50	1 22 65
<b>OBJETS FABRIQUÉS.</b>				
de 750 sur 105 . . . . .	id.	542 90	1 02 25	555 " 66
de 500 sur 100 . . . . .	id.	589 50	1 06 01	624 71 69
de 800 sur 70 . . . . .	id.	2,097 70	1 86 29	3,907 80 53
de 1,000 sur 70 crémé . . . . .	id.	1,585 "	1 85 77	2,572 91 45
de 1,760 sur 105 — extra. . . . .	id.	111 60	1 89 55	211 29 23
de 1,700 sur 105 en fil blanchi . . . .	id.	601 40	Divers.	1,454 97 60
de 1,000 sur 70 blanchi . . . . .	id.	4,376 80	2 58 46	10,456 91 75
de 1,160 sur 70. . . . .	id.	169 50	1 99 89	558 81 35
de 1,500 sur 84. . . . .	id.	992 20	1 86 46	1,850 05 61
de 1,400 sur 82. . . . .	id.	5,587 90	1 86 66	6,525 85 41
de 1,400 sur 100. . . . .	id.	4,943 90	1 86 43	9,216 91 27
de 1,560 sur 105. . . . .	id.	5,499 50	1 97 44	10,857 81 79
de 1,700 sur 70 crémé . . . . .	id.	291 20	2 00 20	600 62 91
de 1,700 sur 100. . . . .	id.	224 10	Divers.	418 15 72

FIL (suite)

CHAÎNE

DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉ.	VALEUR.		
			PRIX MOYEN.	MONTANT.	
CHAÎNE (suite).	de 1,700 sur 105. . . . .	Mètre.	354 10	1 87 58	626 70 47
	de 1,800 sur 110. . . . .	id.	301 90	1 85 07	680 26 34
	de 500 sur 105. . . . .	id.	1,764 40	1 02 40	1,806 74 56
	de 1,640 sur 75. . . . .	id.	524 60	1 90 45	618 20 07
	de 1,000 sur 08. . . . .	id.	364 .	2 18 74	796 91 36
	de 670 sur 94. . . . .	id.	61 60	1 01 18	62 32 68
	de 500 sur 100 jute, n° 5. . . . .	id.	27 60	Divers.	22 75 80
	de 1,560 sur 105 crémé, extra . . . . .	id.	20 40	2 09 60	42 77 69
	de 1,700 sur 70 en fil de b <sup>e</sup> mécanique. . . . .	id.	30 80	2 01 75	74 24 40
de 1,700 sur 70 crémé, extra . . . . .	id.	85 30	2 12 67	177 15 41	
TOILES.					
A sac . . . . .	de 500 sur 105. . . . .	id.	91 .	. 60 60	55 22 79
	de 620 sur 105. . . . .	id.	15 .	. 30 .	5 85 .
	de 500 sur 100. . . . .	id.	5,084 51	. 31 61	1,607 21 36
	de 820 sur 65. . . . .	id.	66 30	. 30 17	55 20 27
	de 900 sur 70. . . . .	id.	1,226 40	. 57 15	455 00 76
	de 500 sur 105. . . . .	id.	2,966 15	. 40 51	1,195 65 50
	de 714 sur 100. . . . .	id.	55 .	Divers.	11 58 48
	de 516 sur 110. . . . .	id.	684 .	id.	269 96 80
	de 670 sur 94 chaîne étoupe, n° 10. . . . .	id.	138 .	id.	46 58 89
	de 670 sur 94 — fil mixte, n° 8. . . . .	id.	71 .	id.	22 88 09
Shocks et streeps, de 880 sur 65. . . . .	id.	895 80	. 44 35	401 76 65	
Osuabruck . . . . .	de 600 sur 61. . . . .	id.	72 10	. 30 75	22 15 65
	de 740 sur 61. . . . .	id.	72 10	. 51 88	22 98 54
	de 800 sur 61. . . . .	id.	74 10	Divers.	24 57 15
Crémée . . . . .	de 800 sur 84. . . . .	id.	74 .	id.	25 04 06
	de 1,100 sur 70. . . . .	id.	758 .	id.	450 67 19
	de 1,200 sur 100. . . . .	id.	268 .	. 58 49	136 75 32
Dowlas . . . . .	de 900 sur 65. . . . .	id.	44 80	. 45 97	19 69 86
	de 1,000 sur 70 étoupe sur lin, n° 16. . . . .	id.	25,974 15	. 47 79	12,413 04 65
	de 1,000 sur 70 lin sur lin, n° 16 . . . . .	id.	1,631 50	. 48 18	786 05 67
	de 1,000 sur 70 en fil manuel . . . . .	id.	388 .	. 61 75	239 50 .
	de 1,100 sur 70. . . . .	id.	111 50	. 61 47	68 53 90

DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉ.	VALEUR.		
			PRIX MOYEN.	MONTANT.	
<i>Coletas</i> . . .	de 750 sur 64. . . . .	Mètre.	2,490 50	Divers.	1,220 87 57
	de 900 sur 68. . . . .	id.	711 50	" 48 66	546 21 59
	de 900 sur 68. . . . .	id.	1,061 50	" 49 60	526 50 40
	de 800 sur 86. . . . .	id.	214 90	" 40 86	87 80 84
<i>Sheetings</i> . . .	de 1,400 sur 90. . . . .	id.	984 50	Divers.	640 08 58
	de 1,400 sur 102 crémée . . . . .	id.	54 50	" 62 98	21 60 21
	de 1,400 sur 102 — extra . . . . .	id.	105 80	" 55 19	58 30 10
	de 800 sur 81. . . . .	id.	582 "	Divers.	151 22 26
	de 700 sur 70. . . . .	id.	755 "	id.	243 87 07
	de 1,000 sur 105. . . . .	id.	585 "	id.	179 35 55
	de 700 sur 70 crémée . . . . .	id.	10 50	" 56 34	5 81 57
	de 800 sur 70 — . . . . .	id.	4,012 "	" 37 08	1,487 64 96
<i>Ravensduck.</i> . . .	de 1,000 sur 70 — . . . . .	id.	17,761 "	Divers.	8,158 84 17
	de 1,000 sur 70 — . . . . .	id.	70 "	" 42 75	20 02 50
	de 1,000 sur 70 — . . . . .	id.	105 "	" 48 09	50 40 45
	de 1,000 sur 70 — extra . . . . .	id.	7,120 "	" 49 15	3,505 00 35
	de 1,160 sur 70 — . . . . .	id.	944 "	" 50 05	472 47 20
	de 1,160 sur 70 — . . . . .	id.	55 50	" 48 60	16 31 11
	de 1,100 sur 70 — . . . . .	id.	4,651 "	" 47 56	2,202 50 56
	de 1,160 sur 70 — . . . . .	id.	66 50	" 49 89	33 17 68
	de 1,175 sur 75 à 76 crémée . . . . .	id.	17,254 50	" 46 96	8,003 52 12
	de 1,540 sur 80 crémée . . . . .	id.	1,409 50	" 55 "	775 22 50
	de 2,200 sur 70. . . . .	id.	148 96	1 07 32	159 86 59
	de 800 sur 70 blanchie . . . . .	id.	1,025 50	" 42 24	435 17 12
<i>Duck.</i> . . .	de 800 sur 70. . . . .	id.	68 50	" 49 12	35 64 72
	de 1,100 sur 68. . . . .	id.	66 "	Divers.	52 81 41
	de 1,100 sur 70. . . . .	id.	71 "	id.	42 21 66
	de 1,160 sur 70. . . . .	id.	797 50	" 75 87	589 11 52
	de 1,100 sur 84 crémée . . . . .	id.	588 50	" 49 49	192 26 86
<i>Russias.</i> . . .	de 1,160 sur 75 — . . . . .	id.	995 50	" 46 15	458 50 15
	de 1,200 sur 100 — . . . . .	id.	11,500 "	" 58 53	6,615 80 "
	de 1,500 sur 84 — . . . . .	id.	7,144 50	Divers.	3,851 56 80
	de 1,400 sur 82 — . . . . .	id.	8,752 50	id.	4,028 45 81
	de 1,420 sur 84 — . . . . .	id.	592 "	" 57 59	224 96 88
de 1,400 sur 100 — . . . . .	id.	3,771 50	Divers.	2,251 54 41	

DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉS.	VALEUR.	
			PRIX MOYEN.	MONTANT.
de 1,540 sur 92 — . . . . .	Mètre.	136 80	» 60 64	82 95 55
de 1,560 sur 105 — . . . . .	id.	64,998 20	» 65 96	42,872 81 27
de 1,560 sur 105 — extra . . . . .	id.	2,568 80	Divers.	1,477 82 17
de 1,560 sur 105 — . . . . .	id.	67 »	id.	40 51 08
de 1,560 sur 105 — . . . . .	id.	140 »	» 66 46	95 04 40
de 1,560 sur 105 blanche . . . . .	id.	12,321 80	» 72 21	8,897 57 18
de 1,560 sur 105 blanche . . . . .	id.	1,452 80	» 74 67	1,060 87 17
<i>Russias (suite).</i> de 1,700 sur 100 crémée . . . . .	id.	694 30	» 62 98	457 27 01
de 1,760 sur 105 — . . . . .	id.	14,666 70	» 74 92	10,988 20 16
de 1,760 sur 105 — . . . . .	id.	69 »	» 74 75	51 57 75
de 1,760 sur 105 blanche . . . . .	id.	47,889 80	Divers.	58,575 57 02
de 1,760 sur 105 blanche . . . . .	id.	560 80	id.	453 42 79
de 1,760 sur 105 — . . . . .	id.	1,411 80	id.	1,125 07 75
de 1,760 sur 102 crémée, extra . . . . .	id.	68 80	» 76 22	52 45 93
de 1,560 sur 105 — — . . . . .	id.	3,865 »	» 71 91	2,779 32 15
<i>Planters lin-</i> de 1,300 sur 75. . . . .	id.	60 »	» 53 11	31 86 60
<i>nen.</i> de 1,300 sur 75. . . . .	id.			
de 1,000 sur 68. . . . .	id.	108 50	» 64 49	69 97 16
de 1,520 sur 86. . . . .	id.	654 »	» 66 »	431 64 »
de 1,460 sur 86. . . . .	id.	1,953 50	» 66 57	1,283 26 39
<i>Listados</i> de 1,600 sur 86 en couleurs . . . . .	id.	262 50	» 76 15	100 84 12
de 1,600 sur 86 à carreaux . . . . .	id.	78 50	» 85 20	66 88 20
de 1,600 sur 85 rayée. . . . .	id.	142 50	» 79 20	112 86 »
de 1,600 sur 85 à carreaux . . . . .	id.	32 50	» 85 49	27 78 42
de 1,700 sur 85. . . . .	id.	40 50	» 72 56	29 38 68
<i>Coutil</i> de 1,700 sur 70 écreu . . . . .	id.	305 96	» 67 63	206 92 07
de 1,700 sur 70. . . . .	id.	1,083 50	» 82 54	894 52 09
de 1,040 sur 68 à 70 . . . . .	id.	35 »	» 61 46	20 28 18
<i>Brabantes</i> de 1,560 sur 102 à carreaux . . . . .	id.	2,867 30	» 78 01	2,236 93 67
de 1,560 sur 102 rayée. . . . .	id.	1,741 20	» 74 45	1,295 97 51
de 1,180 sur 68 à 70 . . . . .	id.	55 50	» 54 60	18 29 10
de 1,700 sur 110. . . . .	id.	576 30	» 74 91	281 88 03
<i>Gantès</i> de 1,860 sur 110 à carreaux . . . . .	id.	65 40	» 88 13	57 65 70
de 1,860 sur 110 rayée. . . . .	id.	100 80	» 80 97	154 40 08
de 1,860 sur 110 crémée . . . . .	id.	1,124 80	» 75 23	846 18 70

DÉNOMINATION.	UNITÉ.	QUANTITÉ.	VALEUR.		
			PRIX MOYEN.	MONTANT.	
<i>Stripped</i> . . . . .	de 1,200 sur 100 . . . . .	Mètre.	71 80	" 53 10	58 12 58
	de 1,400 sur 100. . . . .	id.	73 80	" 62 99	46 48 66
	de 750 sur 70. . . . .	id.	56 50	" 73 90	26 97 55
	de 1,520 sur 62. . . . .	id.	71 "	Divers.	40 12 78
<i>Sheerduck</i> . . . . .	de 1,540 sur 62. . . . .	id.	541 70	" 56 86	194 20 06
	de 1,540 sur 62 crème extra . . . . .	id.	386 50	" 80 56	310 45 07
	de 1,700 sur 70 — . . . . .	id.	4,004 00	" 67 82	5,123 04 32
	de 1,700 sur 70 — extra . . . . .	id.	5,646 00	" 70 47	2,569 97 04
	de 1,700 sur 70 blanche . . . . .	id.	1,023 90	Divers.	715 67 51
	de 1,700 sur 70 de Westphalie . . . . .	id.	128 50	" 83 41	107 18 18
	de 1,480 sur 61. . . . .	id.	533 50	" 80 74	269 10 64
<i>A colle</i> . . . . .	de 1,640 sur 75. . . . .	id.	544 "	Divers.	545 96 06
	de 1,640 sur 75. . . . .	id.	154 50	" 84 65	113 85 42
	de 1,640 sur 75. . . . .	id.	66 "	Divers.	55 46 96
	de 1,640 sur 75. . . . .	id.	531 "	id.	281 08 95
<i>Matras hessiau</i> , de 2,540 sur 158 . . . . .	id.	55 80	" 22 58	45 81 20	
Toiles pour modèles . . . . .	Pièce.	51 "	" " "	1,348 46 "	
Apprêts de toiles . . . . .	"	"	" " "	29 50 "	
Sel de soude . . . . .	kilog.	819 "	" 34 21	280 17 99	
Acide sulfurique . . . . .	id.	1,084 "	Divers.	140 74 22	
— muriatique . . . . .	id.	76 "	" 05 "	5 80 "	
Chlorure de chaux, liquide . . . . .	id.	5,526 "	6 07 "	255 18 42	
<i>Divers objets</i> . . . . .	Ruban rose . . . . .	Douzaine.	28 "	Pour.	21 " "
	Papier bleu, fin . . . . .	Rouleau.	1 "	" " "	18 12 "
	Bandes pour l'apprêt de toiles . . . . .	Pièce.	2,225 "	" " "	245 25 "
	Perlasse d'Amérique . . . . .	Kilog.	120 "	" 76 74	92 08 80
<b>OBJETS CONFECTIONNÉS.</b>					
<i>Sacs</i> . . . . .	de 500 sur 105 . . . . .	Pièce.	705 "	" 51 47	561 85 41
	de 500 sur 100 . . . . .	id.	1,004 "	" 59 22	782 04 68
	de 750 sur 105 . . . . .	id.	527 "	" 61 27	522 89 29
	en toile ravensduck . . . . .	id.	6 "	1 10 80	7 19 54
<i>Caisnes</i> . . . . .	id.	129 "	Divers.	650 71 10	